Service Public
Fédéral
FINANCES

DATA SPÉCIFICATIONS

PLAN PARCELLAIRE CADASTRAL

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières 2
Plan Parcellaire Cadastral CadGIS 3
1. Extraction Fiscal VS Extraction Courant 5
2. Produits 10
2.1 PP-FiscSit : Extraction de la situation fiscale du plan parcellaire cadastral 10
2.2 PP-ActSit : Extraction de la situation courante du plan parcellaire cadastral 10
3. Livraison des extraits 11
3.1 Format d'échange 11
3.2 Système de projection 11
3.3 Découpage 11
3.4 Fichier Zip 12
4. Contenu des extraits 13
4.1 Aperçu des entités et tables. 13
4.2 Spécifications des données : remarques générales 13
4.3 Spécifications des données du plan parcellaire : fiches descriptives 14
4.3.1 Bpn_CaPa 15
4.3.2 Bpn_CaBu 17
4.3.3 Bpn_ReBu 19
4.3.4 Bpn_EqTo 21
4.3.5 Bpn_WaSu 23
4.3.6 Bpn_CaBl 24
4.3.7 Bpn_CaVo 26
4.3.8 Bli_EaZo 28
4.3.9 Bli_ToNa 30
4.3.10 Bpt_ToNa 32
4.3.11 Bpt_PrSt 34
4.3.12 Bpt_CaNu 36
4.3.13 Apn_CaDi 37
4.3.14 Ali_CaBo 39
4.4 Tables supplémentaires 41
4.4.1 Tbl_FiscSit 41

PLAN PARCELLAIRE CADASTRAL CADGIS

Le plan parcellaire cadastral est l'un des éléments qui constitue la documentation patrimoniale. Il est défini comme « *la représentation graphique et l'assemblage sur un plan de toutes les parcelles cadastrales plan du territoire belge* ». Il s'agit d'un des jeux de données du système d'information géographique de la documentation patrimoniale. Ce jeu de données est principalement constitué des couches d'informations suivantes :

- les biens immobiliers : parcelles cadastrales plan (bornes de propriété), les bâtiments ainsi que certaines structures de matériel et outillage ;
- les noms de rue, adresses, lieux-dits ;
- les périmètres de remembrements et les périmètres de polders et wateringues ;
- les limites administratives et cadastrales.

Ce jeu de données est principalement utilisé pour visualiser et localiser les biens immobiliers : parcelles et bâtiments. Il est utilisé comme référentiel pour un grand nombre de couches d'information thématiques relatives aux limites de propriétés. Il est maintenu à jour en continu par la Documentation patrimoniale à partir des informations collectées lors de changements (mutations) juridiques ou physiques aux propriétés.

La parcelle cadastrale plan et la parcelle cadastrale patrimoniale sont deux concepts distincts.

A. DÉFINITION DE LA PARCELLE CADASTRALE PLAN

Une partie du territoire belge, géographiquement délimitée et identifiée par l'AGDP sur le plan parcellaire cadastral, qui correspond à la superficie au sol d'une ou plusieurs parcelles cadastrales patrimoniales.

→ Structure de l'ID d'une parcelle plan (CaPaKey) : 11111A2222/33B444

- 11111 CaDiKey : Numéro de la division cadastrale selon la codification de la DG Statistique
- A CaSeCo : Section cadastrale
- 2222 Radical
- /33 Numéro bis
- B Exposant alphabétique
- 444 Exposant numérique

Remarques :

1. Le CaPaKey se compose toujours de 17 caractères.
   Tous les caractères doivent être remplis ; Chaque partie est alignée à droite et est complétée par des zéros, si nécessaire, à gauche. En l'absence d'un exposant alphabétique, un underscore « _ » est utilisé. Un CaPaKey sans numéro bis et exposants alphanumériques ressemble à ceci : 11111A0001/00_000.
2. L'identifiant de la section cadastrale (CaSeKey) contient 6 caractères et est la concaténation du CaDiKey et du CaSeCo.

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

B. DÉFINITION D'UNE PARCELLE CADASTRALE PATRIMONIALE

Un bien immobilier ou un droit immobilier qui, dans le chef d'un ou plusieurs titulaires d'un droit réel, est soumis à un statut de propriété déterminée. Il s'agit de la parcelle cadastrale telle que mentionnée à l'article 472 du Code des impôts sur les revenus 1992 dans le chef duquel le revenu cadastral est fixé.

→ Structure de l'ID (PatKey) = CaPaKey + numéro de partition : 11111A2222/33B444_P0000

- 11111A2222/33B444 CaPaKey
- "_" Underscore
- P0000 Numéro de partition

Remarque :
Le numéro de partition est toujours composé de 5 caractères : la lettre « P » suivie par un nombre x ($0 \leq x \leq 9999$). Les caractères vides doivent être remplis avec des zéros, comme le CaPaKey.

La parcelle cadastrale patrimoniale contient des informations techniques, fiscales et sur le propriétaire du bien. Chaque parcelle cadastrale patrimoniale, telle qu'elle est traitée et stockée dans la base de données de la documentation patrimoniale, est liée à une parcelle cadastrale plan.

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

1. EXTRACTION FISCAL VS EXTRACTION COURANT

Le plan parcellaire cadastral est principalement mis à jour à partir de plans de géomètres, annexés à un acte notarié. Cependant, il s'écoule un certain temps entre l'exécution de l'acte notarié et la mise à jour de la documentation patrimoniale. Les actes notariés passés à la fin d'une année civile ne peuvent être traités que dans l'année civile suivante.

Pour l'extrait fiscal, seule la date légale est importante (conformément à l'acte notarié) et non la date de mise à jour de la documentation patrimoniale. Une année de mutation à l'AGDP ne coïncide donc pas à une année civile. Le principe de base est que tous les actes notariés de l'année civile 20XX sont traités par l'AGDP dans l'année de mutation 20XX. Cette année de mutation ne peut être clôturée que lorsque tous les actes notariés de l'année civile 20XX ont été traités. Après la clôture, un extrait de la situation fiscale est établi le 1e janvier de l'année fiscale (20XX + 1). La date de clôture de l'année de mutation est déterminée annuellement par l'AGDP.

Ancienne application Cadmap

Au cours de l'année 2017, l'application Cadmap a définitivement été arrêtée. Cette application gérait le plan parcellaire cadastral par feuille de plan cadastral. Chaque feuille de plan se composait de 12 shapefiles. Une fois par an, un extrait de la situation fiscale était créé et distribué. La base de l'extrait était une copie des feuilles de plan le jour de la clôture de l'année de mutation. Dans Cadmap, les mutations ne pouvaient être effectuées que dans l'année de mutation en cours. Pour des dossiers de l'année de mutation suivante, nous devions par conséquent attendre jusqu'à la clôture de l'année de mutation courante. Ces dernières années, l'AGDP a (généralement) décidé que la clôture aurait lieu le 1e avril.

Exemple :
L'année de mutation 2013 a été clôturée le 1e avril 2014. C'était également le début de l'année de mutation 2014 qui s'est achevée le 1e avril 2015. La mise à jour du plan parcellaire cadastral sur base d'un acte notarié de l'année civile 2014 ne pouvait donc avoir lieu que durant la période du 1e avril 2014 au 1e avril 2015.

Nouvelle application CadGIS

Depuis 2016, Cadmap a progressivement été remplacé par la nouvelle application CadGIS. Cela s'est effectué province par province. Le plan parcellaire cadastral est maintenant géré comme un plan continu dans une geodatabase avec différents jeux de données (datasets) et classes d'entités (features). La division en feuilles de plan, nécessaire à l'époque pour la gestion du plan parcellaire cadastral, est devenue obsolète. Dans CadGIS, entre le 1e janvier et la fin de l'année de mutation en cours, il est possible d'effectuer des mutations dans l'année de mutation en cours ou dans l'année de mutation suivante. Au cours de cette période,les actes notariés de l'année civile précédente ou en cours sont également traités. Tous les dossiers de l'année de mutation en cours doivent évidemment être complétés avant de commencer les mises à jour de l'année de mutation suivante.

Exemple :
L'AGDP a décidé que la clôture de l'année de mutation 2017 aurait lieu le 1e avril 2018. Dans la période comprise entre le 1e janvier 2018 et le 1e avril 2018, les actes notariés restants de l'année civile 2017 seront traités, mais pendant cette période, les actes de l'année civile 2018 seront également enregistrés. Après la clôture des dossiers pour l'année de mutation 2017, il ne sera plus nécessaire d'attendre

la clôture de l'année de mutation 2017 pour commencer à traiter les dossiers de l'année de mutation 2018. Ceci est nouveau par rapport à l'application Cadmap.

Pour rendre cela possible, un attribut « FiscSitId » a été ajouté à chaque entité du plan parcellaire cadastral. Lors de la création/modification d'un objet, le « FiscSitId » est complété/modifié se sorte qu'il se réfère à l'année fiscale qui suit l'année de mutation choisie. Le nouvel objet ou l'objet modifié sera affiché pour la première fois à la situation fiscale (1e janvier) de cette année fiscale. Tant qu'il n'y a pas de modification de l'objet, la valeur du « FiscSitId » ne changera pas.

Le processus de la création d'extrait de la situation fiscale a également dû être ajusté. Une copie du plan parcellaire cadastral le jour de clôture de l'année de mutation n'est plus suffisante depuis la mise en service de CadGIS.

La situation fiscale au 01/01/20XX du plan parcellaire cadastral contient tous les objets fiscalement actifs le 1e janvier 20XX. La production de l'extrait se déroule en trois étapes :

1. **Extraction de la situation courante le jour de la clôture de l'année fiscale**
   Dans la base de données CadGIS, chaque entité du plan parcellaire cadastral est automatiquement archivée. Ceci est réalisé en enregistrant une date de début et de fin de chaque modification de l'objet (add/update/delete). Cela permet de produire un extrait des objets actifs à un moment précis, en l'occurrence le jour de clôture de l'année de mutation.
2. **Filtre basé sur l'attribut « FiscSitId »**
   Seuls les objets actifs (provenant de l'étape 1) dont l'attribut « FiscSitId » a une valeur correspondant à l'année fiscale postérieure ou égale à l'année fiscale pour laquelle l'extrait de la situation fiscale est créé sont conservés.
3. **Ajout des objets du jeu de données « PlanParcelaire_FS »**
   Si, dans la période entre le 1e janvier et la date de clôture de l'année de mutation en cours, il est choisi de mettre à jour le plan parcellaire au cours de l'année de mutation suivante, un processus d'archivage supplémentaire prendra effet. Pour tous les objets historisés lors d'une telle mise à jour (qui possèdent une date de fin), une copie est écrite dans un jeu de données séparé « PlanParcellaire_FS. ». Fiscalement, ces objets restent actifs jusqu'à la clôture de l'année de mutation en cours et doivent par conséquent être ajoutés aux résultats de l'étape 2.

Les exemples des pages suivantes amèneront plus de clarté.

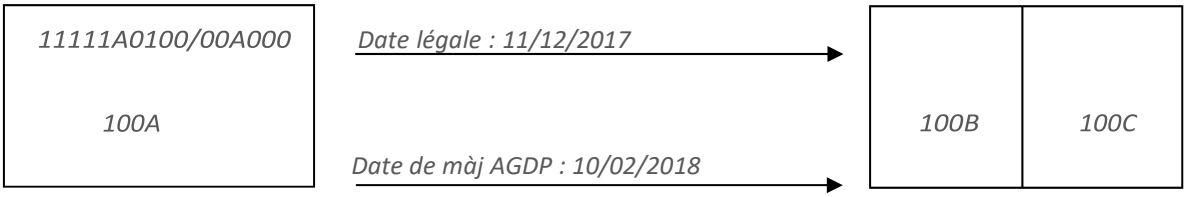
Grâce à la mise en service de CadGIS, des extraits courants pourront bientôt également être demandés. Ces extraits ne doivent cependant pas être confondus avec les extraits « classiques » de la situation fiscale créés annuellement.

Un extrait sur la situation courante est limité à la sélection de tous les objets actifs dans la base de données à un moment donné (= étape 1), tandis qu'un extrait de la situation fiscale est créé sur base d'un extrait courant au jour de la fermeture de l'année de mutation avec un filtre effectué sur l'attribut « FiscSitId » auquel certains objets historisés sont ajoutés (étapes 1 +2 +3).

Exemple 1 :

Une parcelle est divisée et une partie est vendue.

L'acte notarié a été exécuté le 11 décembre 2017. La **mise à jour** de la documentation patrimoniale est effectuée le 10 février 2018 (avant la clôture de l'année de mutation 2017). Le fonctionnaire concerné préparera donc un dossier pour cela dans **l'année de mutation courante 2017** vu que l'acte est passé en 2017.

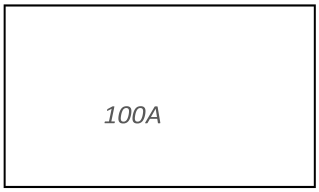


Quels changements seront apportés au plan parcellaire cadastral le 10 février 2018 ?

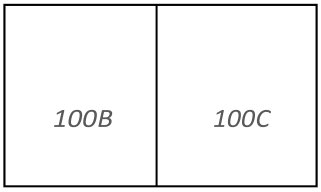
La parcelle 100A doit être historisée et les parcelles 100B et 100C, dont la valeur de l'attribut « FiscSitId » se rapporte à l'année fiscale 2018 (année fiscale qui suit l'année de mutation choisie), sont créées.

Qu'est-ce qui sera visible sur les extraits courants ?

→ Extraits sur la situation courante jusqu'au 10 février 2018 : parcelle 100A



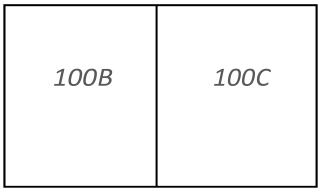
→ Extraits sur la situation courante à partir du 10 février 2018 : parcelles 100B et 100C



Supposons : l'AGDP a décidé de clôturer l'année de mutation 2017 le 1e avril 2018

Qu'est-ce qui sera visible sur les extraits fiscaux ?

→ Extraits de la situation fiscale 01/01/2018 (et suivantes) : parcelles 100B et 100C



Même si la mise à jour a lieu après le 10 février 2018, les parcelles 100B et 100C seront tout de même visibles à la situation fiscale 01.01.2018. Ce qui est juste, car l'acte a été passé au cours de l'année civile/année fiscale 2017.

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Exemple 2 :

Une parcelle est divisée et une partie est vendue.

L'acte notarié a été exécuté le 12 février 2018. La **mise à jour** de la documentation patrimoniale est effectuée le 23 mars 2018 (avant la clôture de l'année de mutation 2017). Le fonctionnaire concerné préparera donc un dosser pour cela dans **l'année de mutation suivante 2018** vu que l'acte est passé en 2018.

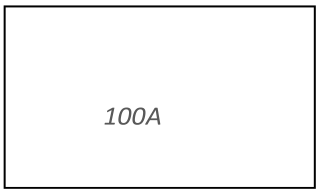


Quels changements seront apportés au plan parcellaire cadastral le 23 mars 2018 ?

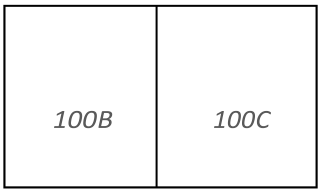
La parcelle 100A doit être historisée et une copie de la parcelle 100A est insérée dans le jeu de données « PlanParcellaire_FS ». Les parcelles 100B et 100C, dont la valeur de l'attribut « FiscSitId » se rapporte à l'année fiscale 2019 (année fiscale qui suit l'année de mutation choisie), sont créées.

Qu'est-ce qui sera visible sur les extraits courants ?

→ Extraits sur la situation courante jusqu'au 23 mars 2018 : parcelle 100A



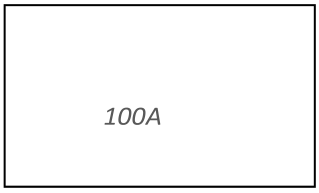
→ Extraits sur la situation courante à partir du 23 mars 2018 : parcelles 100B et 100C



Supposons : l'AGDP a décidé de clôturer l'année de mutation 2017 le 1e avril 2018

Qu'est-ce qui sera visible sur les extraits fiscaux ?

→ Extraits de la situation fiscale 01.01.2018 : parcelle 100A



Le 1e avril 2018, l'extrait de la situation fiscale 01/01/2018 sera créé. Même si la parcelle 100A a été remplacée le 23 mars 2018 par les parcelles 100B et 100C, elle sera toujours incluse dans l'extrait de la

situation fiscale 01/01/2018. Ce qui est juste, car l'acte de division n'a été passé que dans le courant de l'année civile/année fiscale 2018. Les parcelles 100B et 100C ne seront visibles que dans l'extrait de la situation fiscale 01/01/2019.

2. PRODUITS

2.1 PP-FISCSIT : EXTRACTION DE LA SITUATION FISCALE DU PLAN PARCELLAIRE CADASTRAL

Pour chaque année fiscale, une situation fiscale du plan parcellaire cadastral est publiée au 1e janvier de cette même année. Cela se produit après chaque clôture de l'année de mutation.

La situation fiscale 01/01/20XX du plan parcellaire cadastral contient tous les objets qui étaient fiscalement actifs le 1e janvier 20XX.

2.2 PP-ACTSIT : EXTRACTION DE LA SITUATION COURANTE DU PLAN PARCELLAIRE CADASTRAL

Un extrait de l'état courant du plan parcellaire cadastral contiendra tous les objets actifs dans la base de données à un moment déterminé.

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

3. LIVRAISON DES EXTRAITS

3.1 FORMAT D'ÉCHANGE

Le plan parcellaire cadastral se compose de diverses entités, regroupées dans des ensembles de données (datasets) distincts.

Pour chaque entité incluse dans un extrait, un fichier au format ESRI shapefile est créé comme décrit dans la documentation technique ESRI (voir http://www.esri.com/library/whitepapers/pdfs/shapefile.pdf).

Un shapefile comprend au minimum les 3 fichiers suivants :

- Fichier shp (.shp) : Un fichier contenant la géométrie (coordonnées) des objets
- Fichier shx (.shx) : Un fichier d'index
- Fichier dbf (.dbf) : Un fichier contenant les valeurs des attributs

Un fichier prj (.prj) est ajouté et décrit le système de projection choisi.

Des tables supplémentaires sont ajoutées si nécessaire. Ces tables sont fournies au format dbase (III).

3.2 SYSTÈME DE PROJECTION

Dans la base de données CadGIS, les objets sont référencés dans le système de coordonnées Lambert 2008 (EPSG : 3812). Selon le type de produit, le demandeur peut spécifier son système de coordonnées de préférence.

- Extrait de la situation fiscale du plan parcellaire cadastral
  - LB2008 : Projection Lambert 2008 (EPSG :3812)
  - LB72 : Projection Lambert 72 (EPSG : 31370)

- Extrait de la situation courante du plan parcellaire cadastral
  - LB2008 : Projection Lambert 2008 (EPSG : 3812)

3.3 DÉCOUPAGE

Dans CadGIS, le plan parcellaire cadastral est géré comme un plan continu pour toute la Belgique.Cela rend superflu le maintien et la mise à jour du découpage en feuilles de plan. Les différentes entités du plan parcellaire cadastral ne contiendront plus l'attribut « SHEET » comme c'était le cas pour les extraits de Cadmap.

Outre les entités du plan parcellaire cadastral, l'extrait CadGIS contient également les limites cadastrales jusqu'au niveau des divisions. Les sections ne sont plus mises à jour depuis la situation fiscale 01.01.2017 et elles ne sont plus ajoutées aux extraits.

Pour la production d'un extrait de CadGIS pour une commune donnée, le découpage sera basé sur le contour de la commune administrative. Si un objet appartenant à une entité dont la géométrie est un polygone ou une polyligne traversée par ce contour, il ne sera présent dans l'extrait que si sa majeure partie se trouve dans la commune administrative concernée. Seuls les objets des entités de parcelles cadastrales et de blocs parcellaires cadastraux sont sélectionnés par attribut.

3.4 FICHIER ZIP

Les shapefiles sont regroupés et délivrés dans un fichier zip dont le nom est structuré comme suit :
[CODE INS de la commune administrative]_[Nom de la commune administrative]_[Produit]_[Projection cartographique]_[Date].

Le paramètre [Date] :

- Pour les extraits fiscaux, se réfère au 1e janvier de l'année fiscale désirée ;
- Pour les extraits courants, se réfère à la date désirée (jj.mm.aaaa) à l'heure 00h00m00s.

Exemple 1 :

34002_Anzegem_PP-FiscSit_Lb72_01012017.zip

= extrait fiscal de la commune d'Anzegem au 1e janvier 2017 dans la projection Lambert 72.

Exemple 2 :

34002_Anzegem_ PP-ActSit_Lb2008_10022017.zip

= extrait courant de la commune d'Anzegem au 10 février 2017 à 00h000m00s dans la projection Lambert 2008.

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

4. CONTENU DES EXTRAITS

4.1 APERÇU DES ENTITÉS ET TABLES

jeu de données (dataset)	
Plan parcellaire cadastral	

Entités	*Description*
Bpn_CaPa	Parcelles cadastrales
Bpn_CaBu	Bâtiments cadastraux, gérés par l'AGDP
Bpn_Rebu	Bâtiments, gérés par les régions
Bpn_EqTo	Matériel et outillage
Bpn_WaSu	Etendues d'eau
Bpn_CaBl	Blocs parcellaires cadastraux
Bpn_CaVo	Volumes cadastraux
Bli_EaZo	Servitudes et sentiers
Bli_ToNa	Lignes toponymiques
Bpt_ToNa	Points toponymiques
Bpt_PrSt	Bornes de propriété
Bpt_CaNu	Numéros des parcelles
Apn_CaDi	Divisions cadastrales
Ali_CaBo	Limites cadastrales

Tables supplémentaires	
Tbl_FiscSit	Situation fiscale

4.2 SPÉCIFICATIONS DES DONNÉES : REMARQUES GÉNÉRALES

- Toutes les géométries des différentes entités du plan parcellaire cadastral sont conformes aux spécifications de l'OGC *Simple Feature*. Aucun polygone multipart n'est autorisé pour l'entité Bpn_CaPa (parcelles).
- Le format d'un attribut de type nombre est défini par les chiffres (N,n) (</>0) avec n<N. N est le nombre de chiffres total que le nombre peut contenir et n le nombre de décimales. N n'est pas signé. (>0) est ajouté si seuls des nombres positifs sont autorisés dans l'attribut. (<0) est ajouté si seuls des nombres négatifs sont autorisés.
- Le format d'un attribut de type texte, ou concaténation de texte et de chiffres, est défini pas le chiffre (n), où n est la « taille du champ » ou le « nombre de caractères ».

- Chaque entité possède un attribut « RecId ». La valeur de cet attribut est unique pour chaque objet d'un même jeu de donnée. Voici les règles générales :
  - Chaque nouvel objet reçoit un nouveau et unique « RecId ».
  - Si un objet existant est mis à jour (attribut(s) et/ou géométrie), la valeur du RecId ne changera pas.

    Par mise à jour de la géométrie, on entend un ajustement géométrique en déplaçant, ajoutant, ou supprimant des vertex (sommets). Il ne s'agit donc pas de diviser ou de fusionner différents objets. Ceci est considéré comme la création de nouveaux objets.

  La mise à jour du plan parcellaire cadastral dans le contexte d'une amélioration du plan est une exception aux règles ci-dessus. Une amélioration du plan est réalisée sur un bloc cadastral complet pour améliorer sa qualité afin de répondre aux normes INSPIRE. Tous les objets faisant partie d'une amélioration du plan recevront un nouveau RecId, même si aucun changement n'est apporté aux attributs tels que le « CaPaKey ».
- Chaque entité possède un attribut **« UpdDate »**

  Lors de la création ou de la modification d'un objet, la valeur de l'attribut « UpdDate » se rapportera à la date (jj/mm/aaaa) de la mise à jour/création.

  Les objets de l'entité « Bpn_CaBl » possèdent en plus de l'attribut « UpdDate » l'attribut « QualDate ». Cet attribut fait référence à la date du jour où l'attribut « Quality » a été mis à jour. Si seule la valeur de « Quality » change, « UpdDate » ne sera pas modifié.
- Chaque entité possède un attribut **« FiscSitId »**

  Lors de la création ou de la modification d'un objet, la valeur de l'attribut « FiscSitId » sera remplie/modifiée afin qu'elle se réfère à l'année fiscale suivant l'année de mutation.

  Si la mise à jour est basée sur une documentation légale, la date légale déterminera l'année de mutation.

  Tant qu'un objet n'est pas modifié, la valeur de « FiscSitId » ne changera pas.

  Attention : le « FiscSitId » est un attribut qui a été introduit avec CadGIS. Lors de la migration des données de Cadmap vers CadGIS, chaque objet a reçu un « FiscSitId » dont la valeur de réfère à l'année fiscale de la migration. Cette migration de Cadmap vers CadGIS s'est déroulée par provinces, étalée sur les années de mutation 2016 et 2017. Par conséquent, la valeur du « FiscSitId » ne sera réellement représentative qu'à partir de l'année de mutation 2018.

4.3 SPÉCIFICATIONS DES DONNÉES DU PLAN PARCELLAIRE : FICHES DESCRIPTIVES

Dans cette section, une fiche descriptive est présentée pour chaque entité.

Les aspects suivants sont abordés :

- Identification de l'entité
- Définition de l'objet concerné sur terrain
- Type de géométrie
- Le modèle conceptuel expliquant la signification, le nom du champ, la description ainsi que les valeurs de domaine pour chaque attribut de chaque entité
- Le modèle d'implémentation présentant la structure et le format des attributs pour chaque fichier à fournir

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

4.3.1 Bpn_CaPa

Object	Parcelle cadastrale
Définition	Une partie du territoire belge, géographiquement délimitée et identifiée par l'AGDP sur le plan parcellaire cadastral, qui correspond à la superficie au sol d'une ou de plusieurs parcelles cadastrales patrimoniales.
Géométrie	Polygone
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique
exemple	125789
Attribut	Parcelle cadastrale
nom du champ	CaPaKey
champ obligatoire	Oui
nature	Clé
description	Clé unique de la parcelle cadastrale
exemple	44024A0034/00B002
Attribut	Type de parcelle cadastrale
nom du champ	Type
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Indique s'il s'agit d'une parcelle privée ou sur domaine public
domaine	PR : domaine privé PP : domaine public
Attribut	Numéro de section cadastrale
nom du champ	CaSeKey
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Numéro de la section cadastrale dans laquelle se situe la parcelle (CaSeKey = CaDiKey + CaSeCo)
exemple	44024A
Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Code de la situation fiscale (situation au 1e janvier) lié à la création (légale) ou à la modification d'une parcelle. La codification commence à partir du 01/01/2016, lorsque l'attribut a été créé dans CadGIS
exemple	1
Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle la parcelle a été créée/modifiée pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Attribut	Superficie
nom du champ	Shape_area
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Superficie graphique de la parcelle, exprimée en m²
exemple	1487,45

Implémentation	
RecId	*Nombre (10,0) (>0)*
CaPaKey	*Texte (17)*
Type	*Texte (2)*
CaSeKey	*Texte (6)*
FiscSitId	*Nombre (5,0) (>0)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*
Shape_area	*Nombre (11,4) (>0)*

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

4.3.2 Bpn_CaBu

Object	Bâtiment cadastral, géré par l'AGDP
Définition	Un bâtiment cadastral est un bâtiment dont l'AGDP (via la commune, le citoyen, la visite sur site, …) a établi qu'il a été mis en service. Un bâtiment a été mis en service dès le moment où il est utilisé en fonction de sa destination. Une utilisation à des fins autres que celles pour lesquelles le bâtiment a été construit peut également être considérée comme une mise en service, à condition que l'utilisation soit continue.
Géométrie	Polygone
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique
exemple	125789
Attribut	Type de bâtiment cadastral
nom du champ	Type
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Indique le type de bâtiment cadastral concerné
domaine	CL : fermé ON : couvert-ouvert sur non bâti OO : couvert-ouvert sur bâti UN : souterrain
exemple	CL (p. ex. maison), ON (p. ex. carport), OO (p. ex. passage sous un immeuble à appartements), UN (p. ex. garage souterrain)
Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Code de la situation fiscale (situation au 1er janvier) lie à la mise en service ou à la modification d'un bâtiment. La codification commence à partir du 01/01/2016, lorsque l'attribut a été créé dans CadGIS
exemple	1
Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle le bâtiment a été créé/modifié pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016
Attribut	Superficie
nom du champ	Shape_area
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Superficie graphique du bâtiment, exprimée en m²
exemple	1487,45

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Implémentation	
RecId	*Nombre (10,0) (>0)*
Type	*Texte (2)*
FiscSitId	*Nombre (5,0) (>0)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*
Shape_area	*Nombre (11,4) (>0)*

Remarque :

Dans le cadre de la préparation d'un plan parcellaire unique pour les régions flamande et bruxelloise, cette couche disparaîtra progressivement de l'extrait du plan parcellaire cadastral. Une fois le plan parcellaire unique réalisé, les bâtiments seront gérés par les régions (voir classe d'entité suivante).

Dans le cadre de l'amélioration en Wallonie, cette couche disparaîtra progressivement de l'extrait du plan parcellaire cadastral après la situation fiscale 01/01/2021, pour chaque commune améliorée. Les bâtiments seront également gérés par les régions.

4.3.3 Bpn_ReBu

Object	Bâtiment, géré par les régions
Définition	Voir les spécifications des données des différentes régions pour une description. Flandre (IV) : entités liées aux bâtiments, bâtiments sur sol, œuvres d'art. Région de Bruxelles-Capitale (CIRB) : entités de construction Wallonie (SPW) : entités liées aux bâtiments, bâtiments sur sol
Géométrie	Polygone
Attribut	Numéro de la région
nom du champ	AdReKey
champ obligatoire	Oui
nature	Clé
description	Clé unique de la région
exemple	02000
Attribut	Identifiant de l'objet (source : la région)
nom du champ	ID_ORIG
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique
exemple	125789
Attribut	Type de bâtiment
nom du champ	Type
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Indique le type de bâtiment concerné
domaine	BUILDING : construction STRUCTURE : structure UNDEFINED : indéfini
exemple	BUILDING (p. ex. bâtiment principal, dépendance), STRUCTURE (p. ex. cabine, tour de refroidissement), UNDEFINED (p. ex. carport)
Attribut	Date de création de l'objet (source : la région)
nom du champ	BEGIN_ORIG
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle le bâtiment a été créé par la région
exemple	25/04/2016
Attribut	date de création de la version de l'objet (source : la région)
nom du champ	BEGIN_VERS
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle la version du bâtiment a été créée par la région
exemple	25/04/2016
Attribut	Date de fin de l'objet (source : la région)
nom du champ	END_ORIG
champ obligatoire	Non
nature	Méta
description	Date à laquelle le bâtiment a été supprimé par la région
exemple	25/04/2016

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Attribut	Date de fin de la version de l'objet (source : la région)
nom du champ	END_VERS
champ obligatoire	Non
nature	Méta
description	Date à laquelle la version du bâtiment a été supprimée par la région
exemple	25/04/2016
Attribut	Nom du bâtiment
nom du champ	NAME
champ obligatoire	Non
nature	Description
description	Donne le nom du bâtiment attribué par la région
exemple	
Attribut	Statut du bâtiment
nom du champ	STATUS
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Donne le statut du bâtiment
domaine	PLD : planifié REA : réalisé HIS : historique NREA : non réalisé UCON : en construction
exemple	REA
Attribut	Identifiant de la version (source : la région)
nom du champ	ID_VERSION
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Identifiant de la version
exemple	225714
Attribut	Numéro de version (source : la région)
nom du champ	VERSION_NR
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de version de l'objet
exemple	3

Implémentation	
AdReKey	*Texte (5)*
ID_ORIG	*Texte (50)*
TYPE	*Texte (10)*
BEGIN_ORIG	*Date (jj/mm/aaaa)*
BEGIN_VERS	*Date (jj/mm/aaaa)*
END_ORIG	*Date (jj/mm/aaaa)*
END_VERS	*Date (jj/mm/aaaa)*
NAME	*Texte (50)*
STATUS	*Texte (5)*
ID_VERSION	*Nombre (10,0) (>0)*
VERSION_NR	*Nombre (10,0) (>0)*

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

4.3.4 Bpn_EqTo

Object	Matériel et outillage
Définition	On entend par matériel et outillage l'ensemble des appareils, machines et autres installations (immeubles par nature ou immeubles par destination - seulement ceux qui sont destinés au service et à l'exploitation de façon permanente et qui restent sur place pendant leur utilisation et dont le propriétaire est le même que celui de la parcelle) qui sont utilisés pour l'exploitation d'une entreprise industrielle, commerciale ou artisanale.
Géométrie	Polygone
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique
exemple	125789
Attribut	Type de matériel et outillage
nom du champ	Type
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Donne le type de matériel et outillage
domaine	MO : matériel et outillage
exemple	Silo (MO)
Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Code de la situation fiscale (situation au 1er janvier) lie à la mise en service ou à la modification d'un matériel et outillage. La codification commence à partir du 01/01/2016, lorsque l'attribut a été créé dans CadGIS
exemple	1
Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle le matériel et outillage a été créé/modifié pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016
Attribut	Superficie
nom du champ	Shape_area
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Superficie graphique du matériel et outillage, exprimée en m²
Exemple	1487,45

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Implémentation	
RecId	*Nombre (10,0) (>0)*
Type	*Texte (2)*
FiscSitId	*Nombre (5,0) (>0)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*
Shape_area	*Nombre (11,4) (>0)*

4.3.5 Bpn_WaSu

Object	Etendue d'eau
Définition	Aménagements aquatiques, cours d'eau
Géométrie	Polygone
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique
exemple	125789
Attribut	Nom
nom du champ	Name
champ obligatoire	Non
nature	Description
description	Nom de l'étendue d'eau ou précisions
exemple	Gaasbeek
Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Code de la situation fiscale (situation au 1e janvier) lié à la création ou à la modification de l'objet. La codification commence à partir du 01/01/2016, lorsque l'attribut a été créé dans CadGIS
exemple	1
Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle l'objet a été créé/modifié pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016
Attribut	Superficie
nom du champ	Shape_area
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Superficie graphique de l'objet, exprimée en m²
exemple	1487,45

Implémentation	
RecId	*Nombre (10,0) (>0)*
Name	*Texte (50)*
FiscSitId	*Nombre (5,0) (>0)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*
Shape_area	*Nombre (11,4) (>0)*

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

4.3.6 Bpn_CaBl

Object	Bloc parcellaire cadastral
Définition	Un bloc parcellaire cadastral est un ensemble de parcelles adjacentes délimitées par le domaine public ou par des limites communales.
Géométrie	Polygone
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique
exemple	125789
Attribut	Clé du bloc parcellaire cadastral
nom du champ	CaBlKey
champ obligatoire	Oui
nature	Clé
description	Clé unique du bloc parcellaire cadastral ([Code INS commune administrative]_[numéro de séquence])
exemple	44020_2
Attribut	Code INS de la commune
nom du champ	AdMuKey
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Code INS de la commune administrative
exemple	44020
Attribut	Type de bloc parcellaire cadastral
nom du champ	Type
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Type de bloc parcellaire cadastral en fonction de la densité d'urbanisation
domaine	U : urbain R : rural
Attribut	Source
nom du champ	Source
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	La source de référence sur laquelle on s'est basé pour attribuer une qualité spécifique au bloc parcellaire cadastral
domaine	0: Amélioration/requalification - normes INSPIRE non atteintes (ne peut pas être amélioré) 1: Amélioration/requalification sans spécifier une source de référence 2: Amélioration/requalification sur base du PPNC ou orthos 3: Amélioration/requalification sur base des fichiers de référence (PICC, URBIS, GRB) 4: Amélioration/requalification sur base d'une feuille de plan de type 1 5: Amélioration/requalification sur base d'un remembrement 51: (voir dessous) 6: Amélioration/requalification sur base d'une feuille de plan de type 2 61: (voir dessous) 7: Amélioration/requalification sur base de CadRef ou d'un schéma vectoriel non intégré

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

	71: (voir dessous) 99: Bloc parcellaire cadastral encore à requalifier Le 2e chiffre est égal à 1 si la précision a été évaluée par lever topographique
Attribut	Classe de qualité
nom du champ	Quality
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Qualité géométrique attribuée au bloc parcellaire cadastral (s'applique à 90% des parcelles)
domaine	1: écarts inférieurs à 1 m 2: écarts entre 1 m et 2.5 m 3: écarts entre 2.5 m et 5 m 4: écarts supérieurs à 5 m 5: Indéterminé 6: Indéterminé mais validé (utilisé pour le bloc parcellaire cadastral pour lequel aucune donnée de référence n'est disponible pour son amélioration – p. ex. forêts, prairies, champs,...)
Attribut	Date de requalification
nom du champ	QualDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle la qualité du bloc parcellaire cadastral a été (re)qualifié dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016
Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle le bloc parcellaire cadastral a été créé/modifié pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016
Attribut	Superficie
nom du champ	Shape_area
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Superficie graphique du bloc parcellaire cadastral, exprimée en m²
exemple	1487,45

Implémentation	
RecId	*Nombre (10,0) (>0)*
CaBlKey	*Texte (10)*
AdMuKey	*Nombre (5,0) (>0)*
Type	*Texte (1)*
Source	*Nombre (2,0) (>=0)*
Quality	*Nombre (1,0) (>0)*
QualDate	*Date (jj/mm/aaaa)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*
Shape_area	*Nombre (11,4) (>0)*

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Quand parle-t-on de bloc parcellaire cadastral urbain/rural ?

Un bloc parcellaire cadastral est de type « urbain » (Type = « U ») si au moins 50 % des parcelles sont construites à l'intérieur du bloc parcellaire cadastral et que la superficie de ces parcelles bâties représente au moins 40 % de la superficie totale du bloc de parcelles. Si ce n'est pas le cas, le bloc parcellaire est classé comme « rural » (Type = « R »).

Mise à jour du bloc parcellaire cadastral

Les blocs parcellaires cadastraux sont mis à jour plusieurs fois par an. Lors de la mise à jour, un ajustement de la géométrie est effectué en fonction des parcelles actives dans la base de données. L'attribut « Type » sera recalculé comme décrit ci-dessus et l'attribut « UpdDate » sera mis à jour.

La division ou la fusion de blocs de parcelles existants, à la suite de modifications apportées au domaine public, se traduira par de nouveaux blocs de parcelles (nouveaux « CaBlKey »). Les attributs tels que « Source », « Quality » et « QualDate » sont, dans la mesure du possible et sous certaines conditions, hérités du bloc parcellaire cadastral d'où provient ce ou ces nouveaux blocs parcellaires cadastraux. L'attribut « Type » sera recalculé et l'attribut « UpdDate » sera mis à jour.

Requalification d'un bloc parcellaire cadastral

Dans certains cas, il est nécessaire de réévaluer la qualité d'un bloc parcellaire. Il en résulte une mise à jour des champs « Quality » et « QualDate ».

4.3.7 Bpn_CaVo

Object	Volumes cadastraux
Définition	Un volume cadastral est une partie du territoire belge, déterminée en trois dimensions, qui se voit attribuer un identifiant de volume par l'administration et dont la représentation géographique au plan parcellaire cadastral est une projection au sol se situant sur une ou plusieurs parcelles cadastrales plan.
Géométrie	Polygone
Attribut	Identifiant du volume
nom du champ	VolumeId
champ obligatoire	Oui
nature	Clef
description	*Clef du volume cadastral*
exemple	V1234
Attribut	Contenu volume cadastral
nom du champ	Content
champ obligatoire	Non
nature	Description
description	*Contenu du volume cadastral, exprimé en m³*. Valeur 0 si le volume est illimité dans la hauteur/profondeur
exemple	1234

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Attribut	Surface de la projection du volume cadastral
nom du champ	Surface
champ obligatoire	Non
nature	Description
description	*Contenu du volume cadastral, exprimé en m²*. Valeur 0 si le contenu est saisi.
exemple	1234

Attribut	Nom du schéma vectoriel
nom du champ	VeScName
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Référence du plan de géomètre accordé dans le cadre de l'identification préalable.
exemple	12345-12345

Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Code de la situation fiscale (situation au 1e janvier) lié à la création de l'objet. La codification commence à partir du 01/01/2016, lorsque l'attribut a été créé dans CadGIS
exemple	1

Implémentation	
VolumeId	*Texte (10)*
Content	*Nombre(11,10) (>0)*
Surface	*Nombre(11,10) (>0)*
VeScName	*Texte (11)*
FiscSitId	*Nombre(5,0) (>0)*

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

4.3.8 Bli_EaZo

Object	Servitude/sentier
Définition	Une servitude est un droit réel sur un bien immobilier qui est établi au profit d'un ou de plusieurs autres biens immobiliers appartenant à un autre propriétaire (p. ex. droit d'accès à la voie publique, droit de passage). Un sentier (atlas des chemins vicinaux) est un chemin vicinal avec les caractéristiques suivantes : (dans la plupart des cas) propriété des riverains avec un droit de passage public, principalement destiné aux piétons.
Géométrie	Polyligne
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique
exemple	125789
Attribut	Type de servitude
nom du champ	Type
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Indique le type de servitude concerné
domaine	UN : non défini
exemple	UN
Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Code de la situation fiscale (situation au 1e janvier) lié à la création ou à la modification de l'objet. La codification commence à partir du 01/01/2016, lorsque l'attribut a été créé dans CadGIS
exemple	1
Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle l'objet a été créé/modifié pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016
Attribut	Lengte
nom du champ	Shape_len
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Longueur graphique de l'objet, exprimée en m
exemple	148

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Implémentation	
RecId	*Nombre (10,0) (>0)*
Type	*Texte (2)*
FiscSitId	*Nombre (5,0) (>0)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*
Shape_len	*Nombre (11,4) (>0)*

Remarque :

Dans le cadre de la préparation d'un plan parcellaire unique pour les régions flamande et bruxelloise, cette couche disparaîtra progressivement de l'extrait du plan parcellaire cadastral. Actuellement, l'indication des servitudes et des sentiers est basée sur leur position par rapport à la parcelle cadastrale. Une fois le plan parcellaire unique réalisé, l'indication de cette limite par rapport à la parcelle unique n'aura plus aucune valeur.

4.3.9 Bli_ToNa

Object	Ligne toponymique
Définition	Délimitation des toponymes ; par extension, désignation des rues, voies ferrées et cours d'eau
Géométrie	Polyligne
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique
exemple	125789
Attribut	Type de toponyme
nom du champ	Type
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Indique le type de toponyme concerné
domaine	PL : lieu-dit RR : voie ferrée ST : nom de rue WA : cours d'eau
exemple	RR
Attribut	Nom du toponyme
nom du champ	Name
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Nom du toponyme
exemple	Voie ferrée de Gand à Geraardsbergen
Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Code de la situation fiscale (situation au 1e janvier) lié à la création ou à la modification de l'objet. La codification commence à partir du 01/01/2016, lorsque l'attribut a été créé dans CadGIS
exemple	1
Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle l'objet a été créé/modifié pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016
Attribut	Lengte
nom du champ	Shape_len
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Longueur graphique de l'objet, exprimée en m
exemple	148,22

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Implémentation	
RecId	*Nombre (10,0) (>0)*
Type	*Texte (2)*
Name	*Texte (255)*
FiscSitId	*Nombre (5,0) (>0)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*
Shape_len	*Nombre (11,4) (>0)*

4.3.10 Bpt_ToNa

Object	Point topnymique
Définition	Noms de lieux ; par extension, désignation des rues, voies ferrées et cours d'eau
Géométrie	Point
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique
exemple	125789
Attribut	Type de toponyme
nom du champ	Type
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Donne le type de toponyme concerné
domaine	PL : lieu-dit QN : Numéro de quai RR : voie ferrée ST : nom de rue WA : cours d'eau
exemple	RR
Attribut	Nom du toponyme
nom du champ	Name
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Nom du toponyme
exemple	Millegem Broeksche Hoven
Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Code de la situation fiscale (situation au 1e janvier) lié à la création ou à la modification de l'objet. La codification commence à partir du 01/01/2016, lorsque l'attribut a été créé dans CadGIS
exemple	1
Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle l'objet a été créé/modifié pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Implémentation	
RecId	*Nombre (10,0) (>0)*
Type	*Texte (2)*
Name	*Texte (255)*
FiscSitId	*Nombre (5,0) (>0)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*

4.3.11 Bpt_PrSt

Object	Borne de propriété
Définition	Bornes de propriété qui ont été placées pour délimiter une parcelle. Cela ne veut pas dire qu'elles sont toujours présentes. Cela indique principalement que l'AGDP a disposé d'un plan de géomètre pour mettre à jour le plan parcellaire cadastral à cet endroit.
Géométrie	Point
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique
exemple	125789
Attribut	Type de borne
nom du champ	Type
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Indique le type de borne de propriété concerné
domaine	PS : borne de propriété
exemple	PS
Attribut	Nom de la borne
nom du champ	Name
champ obligatoire	Non
nature	Description
description	Numéro éventuel attribué à la borne
exemple	35_1
Attribut	Description de la borne
nom du champ	Descriptio
champ obligatoire	Non
nature	Description
description	Précisions supplémentaires sur l'emplacement de la borne
exemple	Limites de parcelle = milieu du fossé
Attribut	Borne sur limite
nom du champ	OnBoundary
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Indique si la borne se trouve sur la limite réelle de la parcelle ou pas (p. ex. la limite réelle de la parcelle est le milieu du fossé)
domaine	UN : non défini (valeur par défaut pour la migration vers CadGIS) NL : borne placée intentionnellement à côté de la limite selon le PV de délimitation OL : borne placée sur la limite selon le PV de délimitation
exemple	UN

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Code de la situation fiscale (situation au 1e janvier) lié à la création ou à la modification de l'objet. La codification commence à partir du 01/01/2016, lorsque l'attribut a été créé dans CadGIS
exemple	1

Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle l'objet a été créé/modifié pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016

Implémentation	
RecId	*Nombre (10,0) (>0)*
Type	*Texte (2)*
Name	*Texte (50)*
Description	*Texte (200)*
OnBoundary	*Texte (2)*
FiscSitId	*Nombre (5,0) (>0)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

4.3.12 Bpt_CaNu

Object	Numéro de parcelle cadastrale
Définition	Les numéros de parcelles cadastrales abrégés (« short CaPaKey ») placés au centre des parcelles.
Géométrie	Point
Attribut	Parcelle cadastrale
nom du champ	CaPaKey
champ obligatoire	Oui
nature	Clé
description	Clé unique de la parcelle cadastrale
exemple	44024A0034/02B002
Attribut	Numéro de parcelle cadastrale
nom du champ	CaNuTx
champ obligatoire	Oui
nature	identifiant
description	Numéro abrégé de la parcelle cadastrale
exemple	34/02B2
Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle la parcelle correspondante (Bpn_CaPa) a été créée/modifiée pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016

Implémentation	
CaPaKey	*Texte (17)*
CaNuTx	*Texte (1 - 11)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*

Remarque :

Le CaNuTx est une forme abrégée du CaPaKey, destiné à un affichage moins encombré. Il est formé de différentes parties du CaPaKey (voir la définition des parties du CaPaKey dans la première partie de ce document) comme ceci :

→ Partie 1(/Partie 2)(Partie 3)(Partie 4)

- Partie 1 : Il s'agit du **Radical** tronqué des zéros à gauche (de 1 à 4 chiffres)
- Partie 2 : S'il existe, correspond au **Numéro bis** sur 2 chiffres précédé d'un « / », rien sinon
- Partie 3 : S'il existe, correspond à l'**Exposant alphabétique**, rien sinon
- Partie 4 : S'il existe, correspond à l'**Exposant numérique** tronqué des zéros à gauche

Exemples :

- le CaPaKey 11111A0222/03_000 donnera le CaNuTx 222/03
- le CaPaKey 11111A0002/00B033 donnera le CaNuTx 2B33

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

4.3.13 Apn_CaDi

Object	Division cadastrale
Définition	Groupement de parcelles, ancienne entité administrative inférieure à la commune
Géométrie	Polygone
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique
exemple	4350
Attribut	Division
nom du champ	CaDiKey
champ obligatoire	Oui
nature	Clé
description	Clé unique de la division cadastrale
exemple	63502
Attribut	Commune
nom du champ	AdMuKey
champ obligatoire	Oui
nature	Clé
description	Clé unique de la commune à laquelle la division est rattachée
exemple	63049
Attribut	Nom français
nom du champ	NameFRE
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Nom de la division en français
exemple	WEMMEL 1 DIV
Attribut	Nom néerlandais
nom du champ	NameDUT
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Nom de la division en néerlandais
exemple	ZOTTEGEM 1 AFD
Attribut	Nom allemand
nom du champ	NameGER
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Nom de la division en allemand
exemple	LONTZEN GEM 2/WALHORN/

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Code de la situation fiscale (situation au 1e janvier) lié à la création (légale) ou à la modification de la division. La codification commence à partir du 01/01/2016, lorsque l'attribut a été créé dans CadGIS
exemple	4
Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle la division a été créée/modifiée pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016
Attribut	Longueur
nom du champ	Shape_Leng
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Longueur graphique de la division, exprimée en m
exemple	1487,45
Attribut	Superficie
nom du champ	Shape_Area
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Superficie graphique de la division, exprimée en m²
exemple	1487,45

Implémentation	
RecId	*Nombre (10,0) (>0)*
CaDiKey	*Texte (5)*
AdMuKey	*Texte (5)*
NameFRE	*Texte (72)*
NameDUT	*Texte (72)*
NameGER	*Texte (72)*
FiscSitId	*Nombre (5,0) (>0)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*
Shape_Leng	*Nombre (11,4) (>0)*
Shape_Area	*Nombre (11,4) (>0)*

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

4.3.14 Ali_CaBo

Object	Limite cadastrale
Définition	Limite de division cadastrale
Géométrie	Polyligne
Attribut	Identifiant de l'objet
nom du champ	RecId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique
exemple	125789
Attribut	Rôle de la limite
nom du champ	Role
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Indique le rôle joué par la limite
domaine	5 : Division
exemple	5
Attribut	Origine de la limite
nom du champ	Origin
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Indique l'origine de la limite
domaine	144 : Tracé automatique
exemple	144
Attribut	Identifiant de la référence
nom du champ	InfoId
champ obligatoire	non
nature	Identifiant
description	Identifiant de l'information de référence associée (document/acte)
exemple	12345-16789
Attribut	Situation fiscale
nom du champ	FiscSitId
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Code de la situation fiscale (situation au 1e janvier) lié à la création ou à la modification de la limite cadastrale. La codification commence à partir du 01/01/2016, lorsque l'attribut a été créé dans CadGIS
exemple	1
Attribut	Date de mise à jour
nom du champ	UpdDate
champ obligatoire	Oui
nature	Méta
description	Date à laquelle la limite a été créée/modifiée pour la dernière fois dans la base de données CadGIS
exemple	25/04/2016

Attribut	Longueur
nom du champ	Shape_len
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Longueur graphique de la limite cadastrale, exprimée en m
exemple	148,22

Implémentation	
RecId	*Nombre (10,0) (>0)*
Role	*Nombre (5,0)*
Origin	*Nombre (5,0)*
InfoId	*Texte (10)*
FiscSitId	*Nombre (5,0) (>0)*
UpdDate	*Date (jj/mm/aaaa)*
Shape_len	*Nombre (11,4) (>0)*

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

4.4 TABLES SUPPLÉMENTAIRES

4.4.1 Tbl_FiscSit

Object	Table présentant la situation fiscale de la commune
Définition	La situation fiscale est la situation légale au 1e janvier de l'année fiscale.
Table	Situations fiscales
Nom de la table	Tbl_FiscSit
nature	Description
description	Table indiquant les situations fiscales

Veld	Identifiant de l'objet Situation fiscale
nom du champ	FISCSITID
champ obligatoire	Oui
nature	Identifiant
description	Numéro de séquence unique
exemple	1
Veld	Situation fiscale
nom du champ	FISCSIT
champ obligatoire	Oui
nature	Description
description	Situation fiscale au 1e janvier de l'année fiscale
exemple	01/01/2017

Implémentation	
FISCSITID	*Nombre (5,0) (>0)*
FISCSIT	*Date (jj/mm/aaaa))*

WWW.FIN.BELGIUM.BE
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

Historique des changements

Version	Date	Auteur	Changements
1.0	11/01/2017	Liesbeth Coen	Version initiale
1.1	30/01/2017	Liesbeth Coen	Ajout plan d'assemblage
1.2	24/04/2017	Liesbeth Coen	Définition FiscSitID, ajout Bpn_WaSu
1.3	06/02/2018	Brecht Vandewalle	Ajouts pour donner suite aux remarques IV
1.4	13/02/2018	Liesbeth Coen	Petites modifiactions / clarifications
1.5	15/02/2018	Brecht Vandewalle	Dernière revue, version NL
1.6	06/03/2018	Luc Leclercq	Traduction en français
1.7	25/06/2018	Gauthier Legros	Définition du plan parcellaire cadastral
1.8	24/07/2018	Veerle Walgraeve	Clarification Bpt_PrSt
1.9	12/09/2018	Luc Leclercq	Ajout des Bpt_CaNu
2.0	23/05/2019	Luc Leclercq	Ajout des Apn_CaDi et Ali_CaBo
2.1	08/07/2019	Brecht Vandewalle	Adaptation au template SPF Finances
2.2	18/11/2019	Brecht Vandewalle	Ajout info sections
2.3	07/06/2021	Brecht Vandewalle	NMAW / CaDiName 72 chars
2.4	09/06/2023	Brecht Vandewalle	Ajout volumes cadastraux